



Invitation | Atelier Thématique

Producteurs de déchets de chantier et installations de traitement
Quels changements concrets pour la gestion des
produits et matériaux de construction du secteur
du bâtiment (PMCB) en 2023 ?

Rencontre avec les éco-organismes de la filière REP PMCB

Enjeux | Témoignages

Visioconférence

#41

Mardi 13 décembre 2022 > 9h à 12h

- REGION / Barbara CHOLLEY
bcholley@maregionsud.fr
- CIRCUL'R / Eva GRANDEMANGE
eva.grandemange@circul-r.com
- REGION / Arthur DE CAZENOVE
adecazenove@maregionsud.fr

Contexte | Echanges et Débats

Atelier réalisé dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE en partenariat avec Circul'R



Atelier Thématique #41

Producteurs de déchets de chantier et installations
de traitement : **quels changements concrets
pour la gestion des PMCB en 2023 ?**

Rencontre | Avec les 4 Eco-Organismes de la filière REP PMCB

Mardi 13 décembre 2023

EMARGEMENT

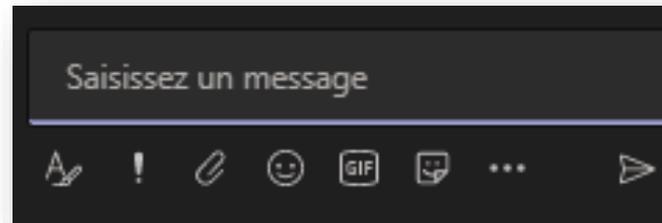


Producteurs de déchets de chantier et installations de traitement :
quels changements concrets pour la gestion des PMCB en 2023 ?

- Utiliser le « **tchat/fil de discussion** »



- Tous les participants doivent émarger** dans le tchat en précisant leur nom, fonction et structure pour le compte rendu (ex : *Lucile QUIGNON, Chargée de mission, Région SUD*)



Merci de votre compréhension

En cas de problèmes techniques, contacter
nviziale@maregionsud.fr

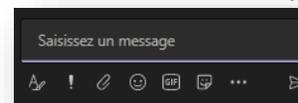
QUESTIONS-RÉPONSES EN VISIOCONFÉRENCE



- Utiliser le « **tchat** » ou **demander la parole**



- Si possible **penser à mettre l'acronyme de votre structure** avant la question, exemple :
« REGION – Comment/pourquoi/... ? »



- Vous pouvez également **transmettre des informations** en lien avec l'atelier avec les participants par exemple en postant un lien internet
- Les animateurs et intervenants répondront à certaines questions directement sur le tchat
- Les animateurs suivent en direct le « tchat » afin de **poser vos questions aux intervenants**, et ils informent des demandes de prises de parole (main levée)
- Les échanges du « tchat » et les prises de parole permettront de compléter la synthèse de l'atelier

Enfin lorsque vous n'intervenez pas, merci de veiller à éteindre votre micro



Merci de votre participation

Le déroulé de la matinée



9h<9h30 Introduction

- REGION SUD – Barbara CHOLLEY

9h30<09h55 Présentation des 4 éco-organismes :

- ECOMAISON – Eric WEISMAN-MOREL
- ECOMINERO – Mathieu HIBLOT
- VALOBAT – Jérôme d'ASSIGNY
- VALDELIA – Arnaud HUMBERT-DROZ

09h55<12h Table ronde

09h55<10h25 Les enjeux de la Région

10h25<11h15 L'organisation du service

11h15<11h55 Pour aller plus loin dans la circularité

11h55<12h Conclusion

12h Clôture du webinaire



Introduction

REGION SUD / Barbara CHOLLEY

BTP : chiffres clés en termes d'ECONOMIE



66 850 établissements (11 % de l'ensemble des activités) dont 66 000 dans le Bâtiment

122 770 salariés (11 % des secteurs marchands hors agriculture)

Près de 11 Milliards d'Euros de Chiffre d'Affaire en 2020

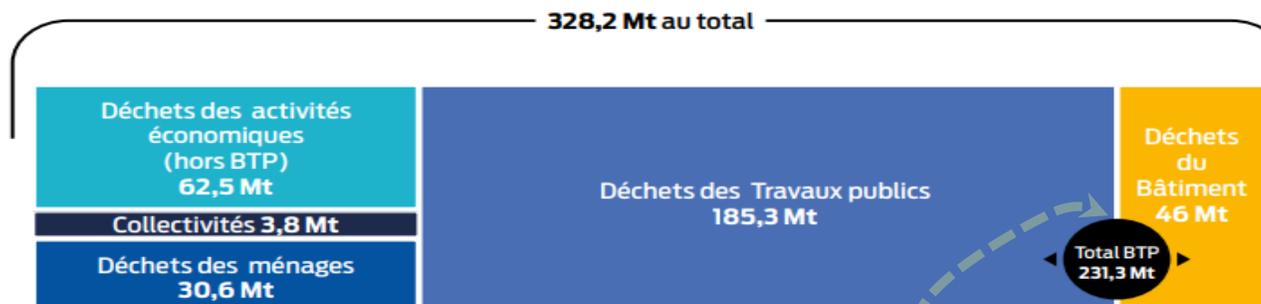


2 757 Millions d'euros de dépenses de travaux du BTP réalisés **issus de la commande publique** en 2020

BTP : chiffres clés en termes de DECHETS



Déchets produits en France par an



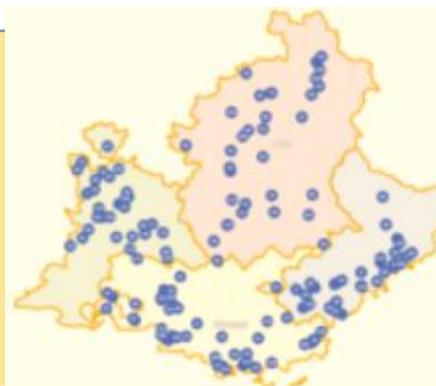
Sources : Étude ADEME REP Bâtiment (2021) ; Étude ADEME ; RSD (2014) ; Enquête Collecte (2015) ; Estimations IN NUMERI ; Enquête SOeS déchets BTP (2014).

Etude de préfiguration de la REP PMCB
gisement de : 42 Mt
(~ 32 Mt de DI et 9, 8 Mt de DND non inertes)

3/4 des Quantités
totales de déchets
produites



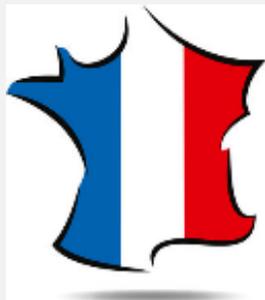
17 Millions de tonnes
de déchets issus de
chantiers du BTP en
2020



11 Millions de tonnes de déchets
collectés par un maillage de **300**
installations régionales

Etude de préfiguration
de la REP PMCB
gisement régional
estimé à : 3 Mt
(~ 2,3 Mt de DI et 0,7 Mt
de DND non inertes)

BTP : chiffres clés en termes de RESSOURCES



L'industrie des granulats en quelques chiffres (données UNICEM, 2018)

2300

Carrières en activité

400

sites de recyclage

126

millions de tonnes de roches meubles

195

millions de tonnes de roches massives



3,4 Millions de m3 de BPE en 2021

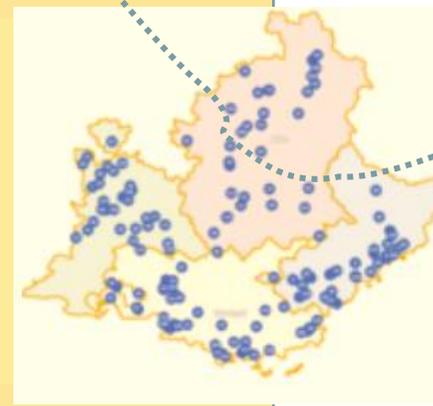


22,4 Millions de tonnes de granulats neuf issus de l'extraction de carrières



15 Millions de tonnes de déchets inertes sont valorisés

3 Millions de tonnes de granulats recyclés produits chaque année par environ 120 installations de recyclage de déchets inertes



Périmètre de la REP PMCB : nature des déchets concernés

Catégorie 1 Déchets inertes / minéraux

(sauf verre, laines minérales & plâtre)

1. Béton & mortier
2. Chaux
3. Pierres types calcaire, granit, grès & laves
4. Terre cuite ou crue
5. Ardoise
6. Mélange bitumineux, hors membranes bitumineuses
7. Granulat, hors béton/mortier et terre cuite
8. Céramique
9. Autres

Catégorie 2 Autres produits & matériaux

1. Métal
2. Bois
3. Mortiers, enduits, peintures, vernis, résines (avec contenant)
4. Menuiseries comportant du verre, parois vitrées
5. Plâtre, hors mortiers et enduits
6. Plastique
7. Membranes bitumineuses
8. Laine de verre
9. Laine de roche
10. Produits d'origine végétale, animale,



produits interdits à la vente avant le 01/01/22 (dont amiante)

Les déchets du BTP en région Sud :

Gisements

ANNEE 2020 REGION SUD	Déchets dangereux	Déchets Non Dangereux	Déchets Inertes	Total	Déchets dangereux Déchets non dangereux Déchets inertes	Répartition en %
Bâtiment	129 902 t	484 592 t	3 001 140 t	3 615 634 t		21%
Travaux Publics	116 689 t	192 718 t	12 915 814 t	13 225 220 t		79%
Total Gisement de déchets du BTP	246 592 t	677 310 t	15 916 954 t	16 840 856 t		

Périmètre de la REP PMCB : gisements des déchets concernés

		Source Etude de préfiguration REP Ademe (Max)	Répartition à l'échelle Région SUD / Chiffre d'Affaire Bâtiment 2020	Principales filières de traitement (sources Ademe et ORD&EC)	Taux de valorisation
DI DECHETS INERTES	Bétons	17 000 000 t	1 138 201 t	Recyclage : 19 % (en région Sud) Valorisation matière (remblaiement + réutilisation par les entreprises) : 60 % (en région sud) Elimination (yc stockage Illégal) : 21 % (en région sud)	79 % des déchets inertes en région Sud
	Terres cuites	4 000 000 t	267 812 t		
	DI en mélange	11 000 000 t	736 483 t		
	Verre plat	200 000 t	13 391 t	Recyclage : 3% Elimination 97 %	
	Total DI	32 200 000 t	2 155 887 t		
DND NI DECHETS NON DANGEREUX - Non Inertes	Métaux (supérieur à)	3 000 000 t	200 859 t	Recyclage	90%
	Bois	2 230 000 t	149 305 t	Valorisation Matière (panneaux particule) : 41 % Valorisation énergétique (UVE ou CSR) : 36 %	77%
	Plâtre	600 000 t	40 172 t	Recyclage (substitution gypse) : 16% Elimination : 84%	16%
	Laine minérale	250 000 t	16 738 t	Recyclage < 1% Elimination > 99 %	<1%
	PVC Souple	50 000 t	3 348 t	Plastiques Recyclage : 17 % Valorisation Energétique : 9% Elimination : 74 %	26%
	PVC Rigide	60 000 t	4 017 t		
	PSE	19 800 t	1 326 t		
	Plastiques durs (PP/PE)	28 000 t	1 875 t		
	Polyuréthane	13 000 t	870 t		
	Moquettes	30 000 t	2 009 t	Valorisation énergétique (CSR) : 2 % Elimination : 98%	2%
	Membranes bitumes	80 000 t	5 356 t	NC	
	DNDNI en mélange non identifiés par filières	3 400 000 t	227 640 t	NC	
	Total DND NI	9 760 800 t	653 515 t		

Pour le plâtre, la filière professionnelle estime un gisement de 50 à 100 kt par en en région Sud

Filières REP : Principes et objectifs

Son principe

La REP est basée sur le **principe « pollueur-payeur »** : les personnes qui mettent sur le marché français des produits sont responsables de l'ensemble du **cycle de vie** de ces produits, de leur conception jusqu'à leur fin de vie.

La REP transfère tout ou partie des coûts de gestion des déchets vers les metteurs sur le marché. Ces derniers sont: les **fabricants**, **distributeurs** de produits en marque propre, **places de marché** et **importateurs**.

Ses objectifs

1

Prévenir la production de déchets en fixant des objectifs renforcés sur l'éco-conception, la réparation et le réemploi (**nouveauté Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire de février 2020**)

2

Inciter les metteurs sur le marché à éco-concevoir leurs produits par l'internalisation des coûts de gestion de ce produit une fois usagé dans le prix de vente du produit neuf

3

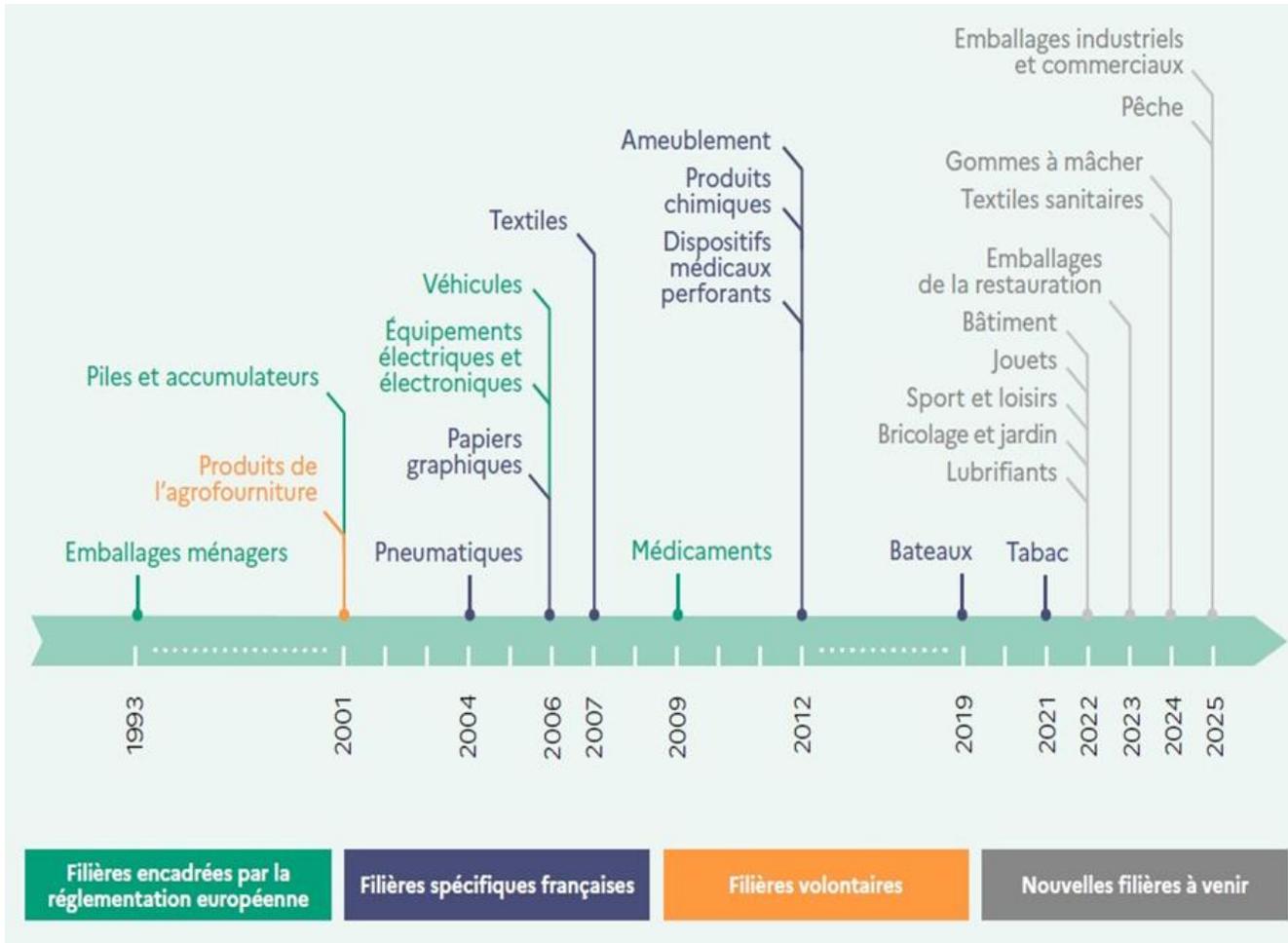
Développer la collecte séparée, la valorisation et le recyclage, et en améliorer les performances.

Son fonctionnement

Le producteur peut assurer sa responsabilité soit :

- en adhérant à un **éco-organisme** collectif, agréé par les pouvoirs publics
- soit en faisant agréer **son système individuel**.

Filières REP : principe de fonctionnement



Principe de fonctionnement

- **Les consommateurs paient une éco-contribution intégrée au prix de vente du produit.**
- **A partir de cette éco-contribution, les producteurs financent la filière REP** correspondante ou prennent en charge la gestion des déchets (option en voie de disparition en France)
- **Les éco-organismes collectent le financement des producteurs et transfèrent les contributions collectées à des opérateurs spécialisés, ou prennent en charge la gestion des déchets.**

La mise en œuvre de la filière à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) des **Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB)** sera effective le **1^{er} janvier 2023**

REP PMCB Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment : Enjeux

CADRE REGLEMENTAIRE

Loi 'AGEC' du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire – Art. 62

Décret n° 2021-1941 du **31 décembre 2021** relatif à la REP pour les produits et les matériaux de construction du secteur du bâtiment

Arrêté du 10 juin 2022 portant cahier des charges des éco-organismes de la filière REP PMCB

ENJEUX

Renforcer la collecte par une reprise sans frais des déchets (y compris ceux qui ne sont plus mis sur le marché)

Lutte contre les dépôts sauvages et réduction de ces flux de déchets

Densification du maillage des points de collecte et l'amélioration de la traçabilité des déchets

Prévention de la saturation des filières de stockage en développant le recyclage matière ainsi que les pratiques de réemploi-réutilisation

Perspectives attendues

Filière REP PMCB

- Renforcer la collecte des déchets,
- Améliorer les pratiques de tri sur chantier
- Faciliter la reprise des déchets via un maillage de collecte performant
- Lutte contre les dépôts sauvages et décharges illégales;
- Aide à la structuration d'une véritable filière de réemploi
- Permettre l'amélioration de la connaissance et de l'observation des flux (en quantités et nature) de déchets du bâtiments et de leurs filières locales

REGION

- Mettre au service des éco-organismes sa connaissance du territoire et des acteurs
- Développer des partenariats entre PP et EO pour une cohérence d'actions en faveur de l'économie circulaire sur le territoire régional



REP PMCB : Etapes de mise en place

2020
2021
Loi AGEC, travaux de préfiguration ADEME
Phase de concertation avec les acteurs

- 2022
- **Publication des textes réglementaires :**
 - **Décret** du 31 décembre 2021 publié au JO le 01/01/2022 :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806344>
 - **Arrêté** du 10 juin 2022 portant **cahier des charges d'agrément** :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045940429>
 - Avant fin 2022 : avis aux producteurs – liste des produits concernés par la REP PMCB
 - **Agrément des éco-organismes (EO) :**
 - 4 éco-organismes agréés (10/10/2022) :
 - 2 mois après date d'agrément : dépôt dossier d'agrément de l'organisme coordonnateur (à créer)

➤ 2023
Mise en œuvre opérationnelle (**avec progressivité**)



REP PMCB : Cahier des charges de la filière

Pour les éco-organismes

- Réalisation de **travaux d'études obligatoires**
- Des **objectifs quantitatifs à atteindre** : réemploi/réutilisation, collecte, recyclage/valorisation
- **Progressivité**, notamment de la reprise sans frais
- **Possible réalisation conjointe** ou cohérente **sous l'égide de l'organisme coordonnateur**
- ...



Au-delà de 2 éco-organismes agréés, obligation de création d'un Eco-organisme coordonnateur

- La mise en place d'un service de guichet unique proposant un accès simplifié au service de collecte pour l'ensemble des usagers d'une part et une interface administrative unique pour les collectivités territoriales d'autre part. (Vie publique, 2022)"
- La répartition et la coordination des obligations et travaux entre éco-organismes agréés.



Présentation des éco-organismes

ECOMAIISON – Eric WEISMAN-MOREL

ECOMINERO – Mathieu HIBLOT

VALOBAT – Jérôme d'ASSIGNY

VALDELIA – Arnaud HUMBERT-DROZ



ECOMAISON

Eric WEISMAN-MOREL



Webinaire : gestion des déchets du bâtiment

Présentation d'Ecomaison

13 décembre 2022

Eco-mobilier devient Ecomaison

10 ans d'expérience opérationnelle au service de l'économie circulaire

► Quelques indicateurs d'activités (bilan 2021) sur la filière Mobilier



Notre présence régionale



Le périmètre d'Ecomaison étendu aux matériaux et objets de la maison

Trois nouveaux agréments de l'Etat suite à la loi AGECE *

Agréé par l'Etat depuis 2012 pour le mobilier étendu aux textiles de décoration pour 2023



Mobilier,
Literie & Déco
textile

Agréé par l'Etat depuis 2022 pour 3 nouvelles filières issues de la loi AGECE *



Bricolage
et jardin



jeux de plein
air et jouets



Produits du
bâtiment

*loi AGECE : anti-gaspillage pour une économie circulaire, février 2020



Devenir l'éco-organisme de la maison



Simplifier la mise en œuvre de la REP pour tous



Proposer un maillage efficient



Recycler et produire en France

Le partenariat structurant avec Ecominero pour la filière Bâtiment

Une réponse globale pour les territoires



Agréé Catégorie 1
Matériaux Minéraux



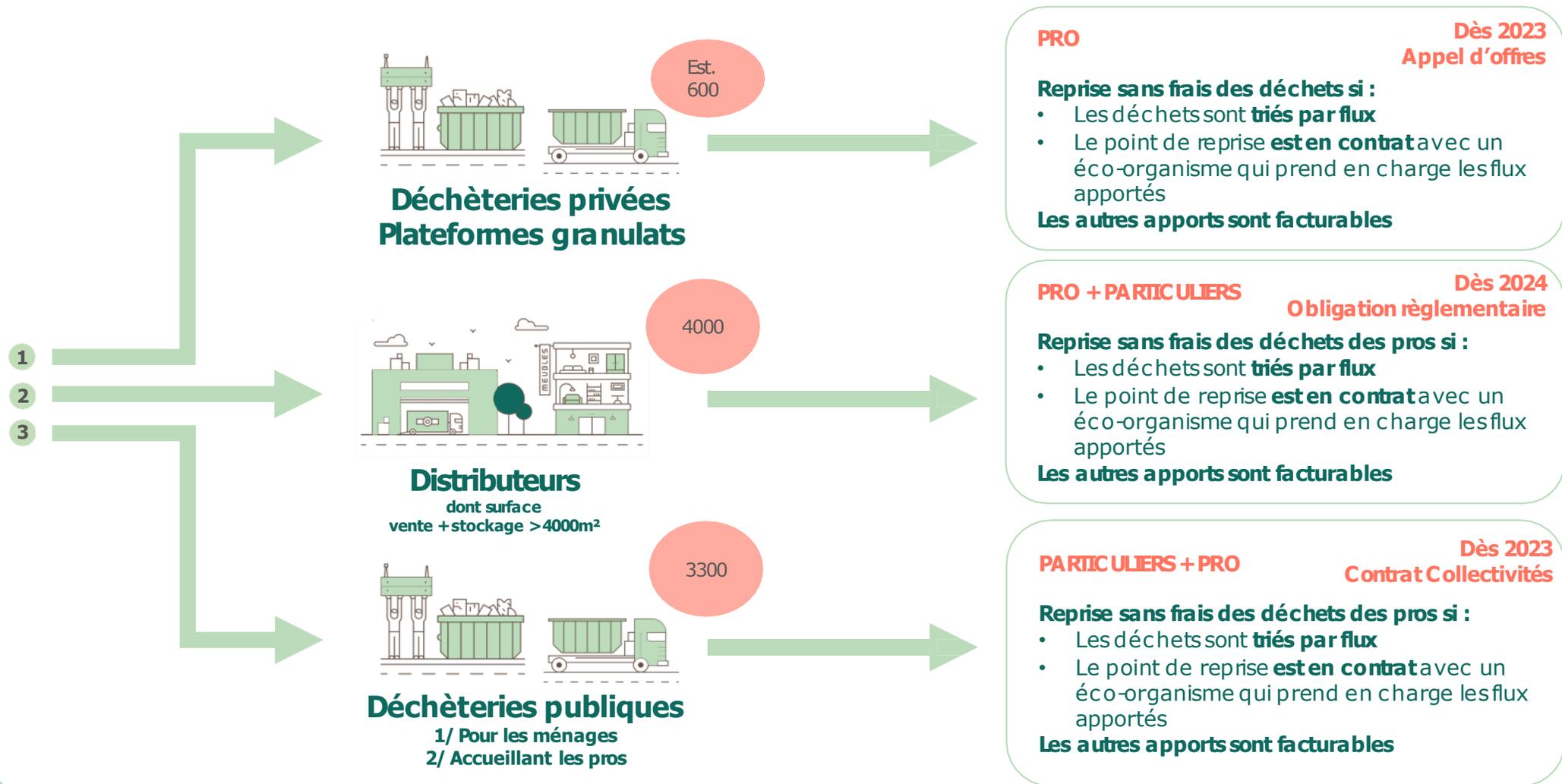
Agréé Catégorie 2
Matériaux non Minéraux



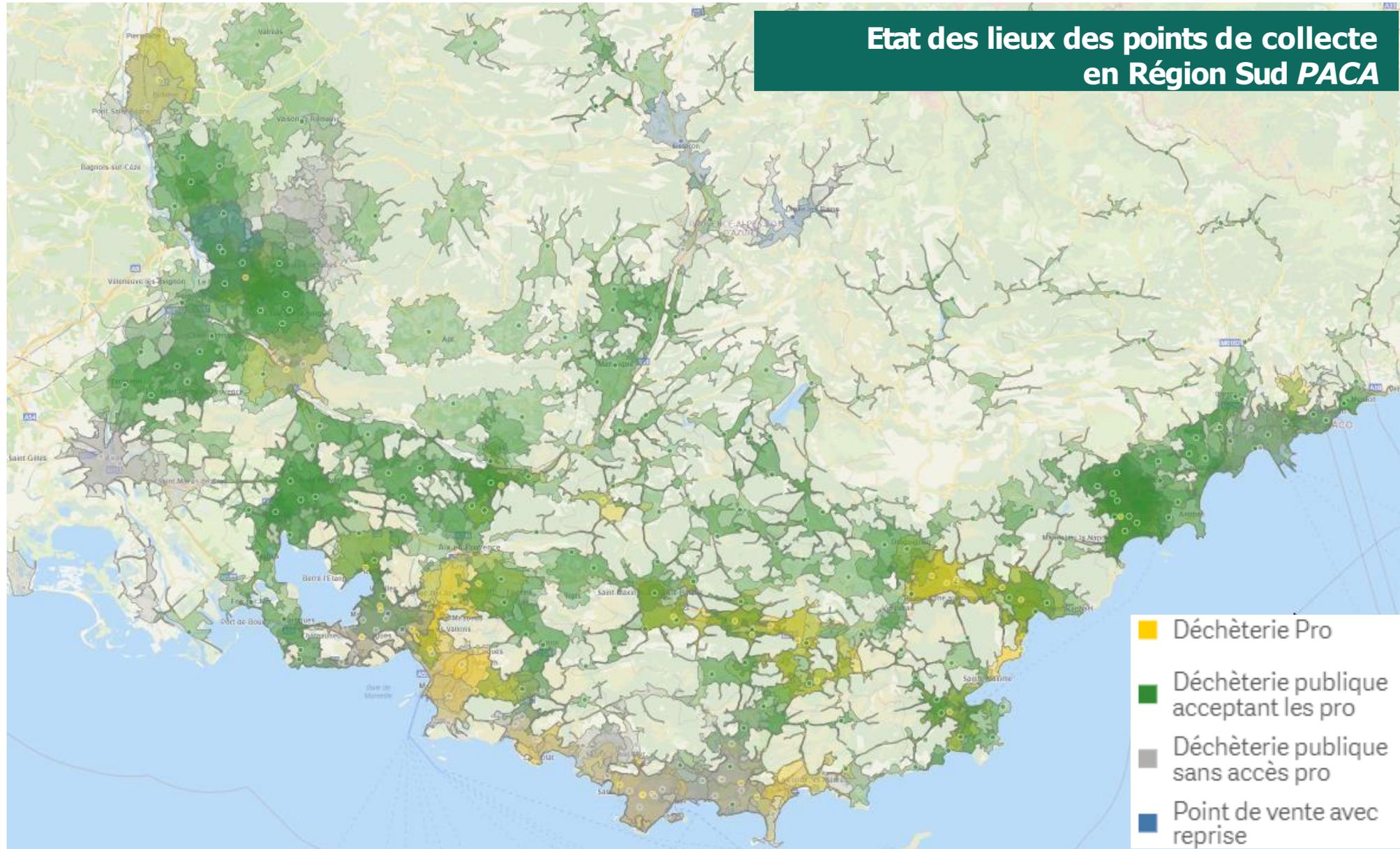
- ▶ **Un contrat unique pour les 2 catégories PMCB**
- ▶ **Un guichet Ecomaison pour gérer :**
 - ✓ l'accès à la documentation,
 - ✓ la contractualisation,
 - ✓ les déclarations pour les soutiens.
- ▶ **Une équipe en région dédiée à :**
 - ✓ l'accompagnement pour le maillage,
 - ✓ la prise en charge opérationnelle et financière.

Ecominero et Ecomaison sont deux sociétés agréées par l'Etat depuis le 10 octobre 2022 (JO du 29 octobre 2022).

L'enjeu clef : le maillage et l'accompagnement pour le tri des déchets du bâtiment des ménages et des artisans



Les enjeux pour la Région Sud : proposer un maillage performant



Pour toutes vos questions,
vous pouvez nous contacter

0 801 908 108

(appel gratuit)

ou contact@eco-mobilier.fr

Retrouvez nos actualités et événements sur

ecomaison.com



ECOMINERO

Mathieu HIBLOT



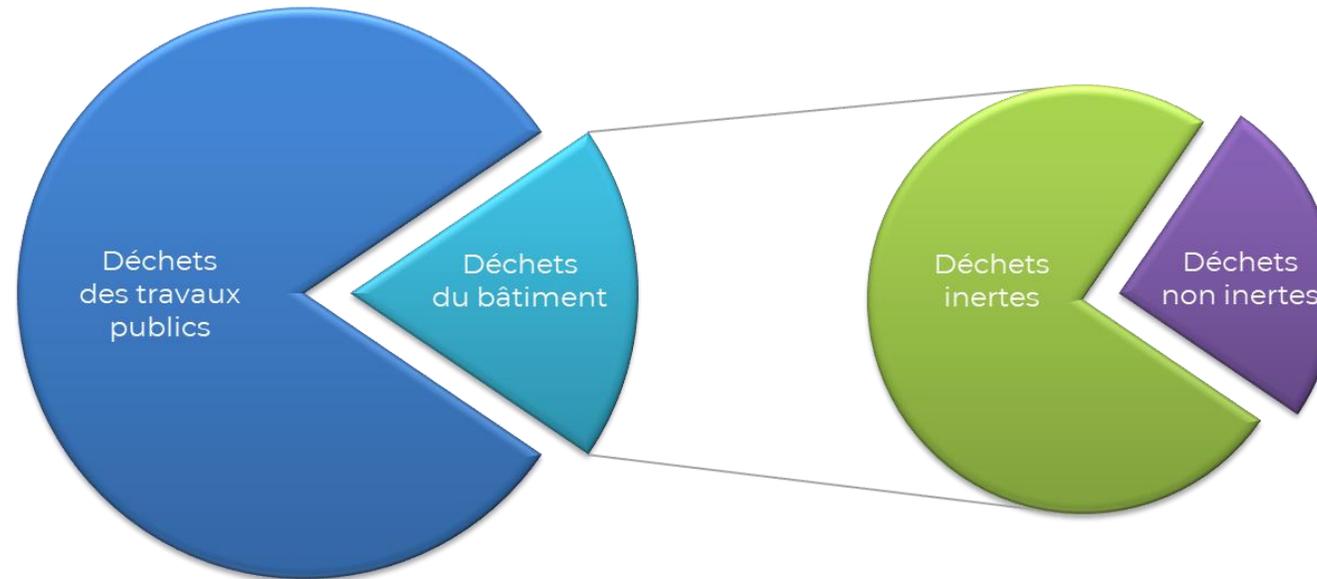
PRÉSENTATION GÉNÉRALE

PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BÂTIMENT (PMCB)



Notre vision d'un éco-organisme expert de la filière minérale

Ecominéro est agréé pour les produits et matériaux de construction de la filière minérale qui, en fin de vie, ont la particularité de générer des déchets inertes.



PMCB de catégorie 1



Notre gouvernance représentative et équilibrée

 Ecominéro est créé par 25 **entreprises de toutes tailles** des industries du béton, prêt à l'emploi ou préfabriqué, du granulat, du ciment, de la pierre de construction, des tuiles et briques, et des enrobés, ainsi que 5 syndicats professionnels.

 Ecominéro est une **société à but non lucratif**.

 Les membres fondateurs d'Ecominéro marquent leur engagement en adoptant le statut de **société à mission**.

 Plus de **30 nouveaux associés** rejoindront notre gouvernance au terme d'une ouverture du capital.

 Plus de **750 producteurs** ont préadhéré à Ecominéro.

25 entreprises

A2C MATERIAUX	COLAS	PERIN ET CIE
ALKERN	EDILIANS	PLATTARD SAS
BASALTES	EIFFAGE	P.P.L.
BOUYER LEROUX	EQIOM	SEAC
BRIQUETERIES DU NORD	EUROVIA	SOPRAGGLO PRODUITS
CARRIERES DU BOULONNAIS	FABEMI	BETON
CELTYS	HEIDELBERGCEMENT	TERREAL
CEMEX	KP1	VICAT
	LAFARGE	WIENERBERGER

5 syndicats professionnels

Fédération de l'industrie du béton (FIB)

Routes de France

Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC)

Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE)

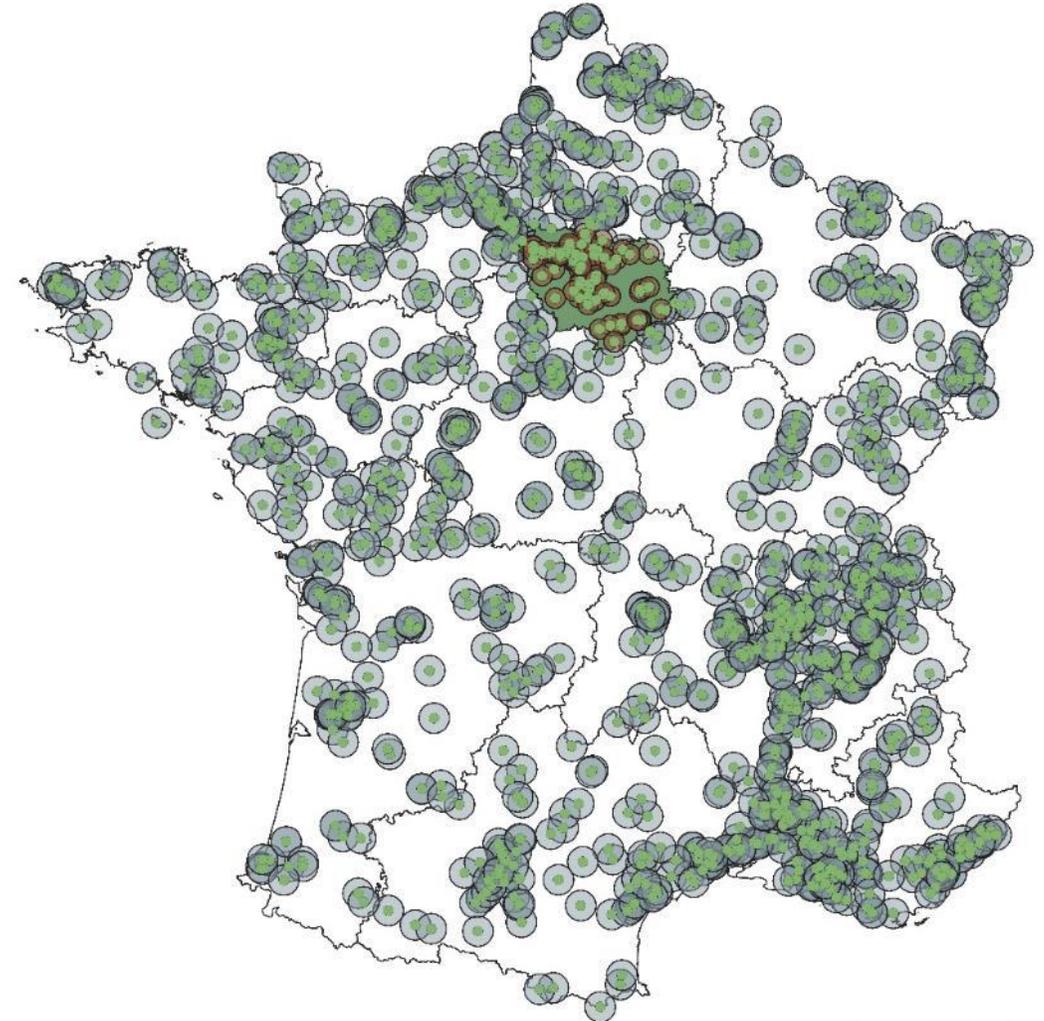
Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)

Notre gestion des produits en fin de vie proximité et complémentarité

-  Un maillage de **plus de 10 000 points de reprise des déchets** :
 - Déchèteries publiques
 - Points privés : déchèterie professionnelle, plateforme de tri ou de recyclage
 - Usines d'enrobés
 - Ainsi que les points de vente des distributeurs de plus de 4 000 m²

-  **Une reprise des déchets auprès des entreprises** du secteur du bâtiment qui regroupent dans leurs installations des déchets du bâtiment issus de leur activité

-  **Une reprise des déchets collectés sur les chantiers** à compter de 2024, lorsque la quantité de déchets produits est supérieure à 50 m³ (*en cours d'évaluation*)



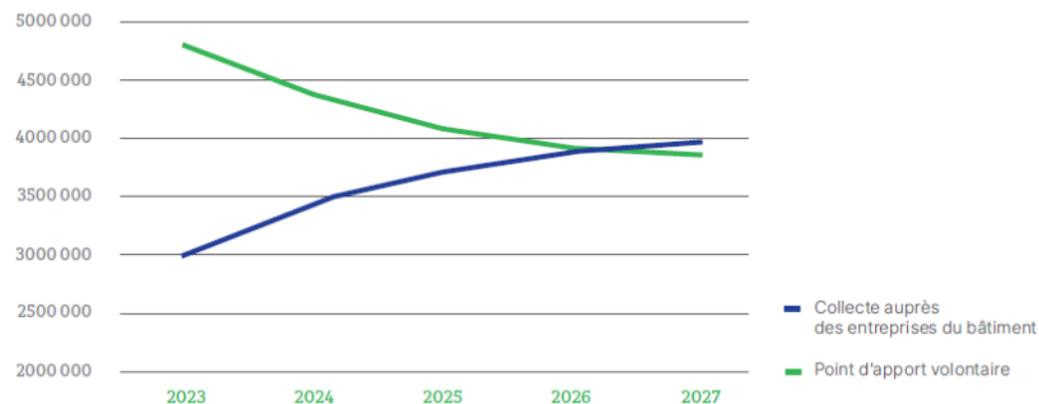
Etat des lieux du maillage territorial de reprise des déchets inertes, hors déchèteries publiques et points de vente des distributeurs.

Collecte des déchets

optimisation des schémas de collecte

La collecte des déchets auprès des entreprises du secteur du bâtiment a plusieurs avantages :

- elle permet de soulager les points d'apport volontaire dont les capacités de reprise des déchets sont saturées ou quasi-saturées ;
- elle favorise le respect du tri « 7 flux » à la source et, par voie de conséquence, elle améliore la capacité à recycler les déchets collectés.



	2023	2024	2025	2026	2027
Plateformes de recyclage ou valorisation	24 189 400				
<i>Bétons</i>	14 772 000	15 001 580	15 225 724	15 444 160	15 656 603
<i>Déchets d'enrobé</i>	197 000	197 000	197 000	197 000	197 000
<i>Terre cuite et céramique</i>	2 174 400	2 283 120	2 397 276	2 517 140	2 642 997
<i>Mélange de déchets inertes</i>	6 766 000	6 427 700	6 089 400	5 751 100	5 412 800
<i>Autre mélange d'inertes</i>	280 000	280 000	280 000	280 000	280 000
Déchèteries publiques	3 000 000	2 400 000	1 920 000	1 536 000	1 228 800
<i>Mélange de déchets inertes</i>	3 000 000	2 400 000	1 920 000	1 536 000	1 228 800
Déchèteries privées	900 000	990 000	1 089 000	1 197 900	1 317 690
<i>Mélange de déchets inertes</i>	900 000	990 000	1 089 000	1 197 900	1 317 690
Distributeurs	900 000	990 000	1 089 000	1 197 900	1 317 690
<i>Mélange de déchets inertes</i>	900 000	990 000	1 089 000	1 197 900	1 317 690
Collecte auprès des entreprises du bâtiment	3 012 600	3 432 600	3 714 600	3 880 800	3 948 420
<i>Bétons</i>	301 260	974 318	1 456 596	1 773 178	1 942 998
<i>Terre cuite et céramique</i>	301 260	361 512	433 814	520 577	624 693
<i>Mélange de déchets inertes</i>	2 410 080	2 096 770	1 824 190	1 587 045	1 380 729
Potentiel de dépôts sauvages évités	20 000	36 000	48 800	59 040	67 232
Quantité totale de déchets inertes collectés	32 022 000	32 038 000	32 050 800	32 061 040	32 069 232

Collecte des déchets

optimisation des schémas de collecte

Des coopérations technologiques, industrielles et commerciales

Dans le but de rechercher des synergies d'activités opérationnelles, notamment une optimisation des schémas de collecte des déchets, et générer des gains d'efficacité sur son périmètre, Ecominéro noue des partenariats stratégiques avec différents acteurs du secteur du bâtiment et de la gestion des déchets, y compris des éco-organismes dont les compétences et les moyens sont reconnus de longue date.

Nos partenaires





16 bis, boulevard Jean Jaurès
92110 Clichy

contact@ecominero.fr

www.ecominero.fr



VALOBAT

Jérôme d'ASSIGNY



CONSTRUISSONS UN AVENIR
AUX DÉCHETS DU BÂTIMENT

Région Sud

Producteurs de déchets de
chantier et installations de
traitement :

quels changements concrets
pour la gestion des PMCB en
2023 ?

Rencontre avec les éco-organismes de la
filière REP PMCB

Webinaire du 13 décembre 2022

DÉCOUVRIR





REP PMCB

Valobat est **agr  ** pour les cat  gories 1 (inertes) et 2 (non inertes)

Un bar  me des   co-contributions publi   sur le site

<https://www.valobat.fr/>

Un éco-organisme représentatif des produits, des métiers et des tailles des metteurs sur le marché



- 48 actionnaires
- Statut de SAS au capital de 960 000€
- A but non lucratif
- 3 familles d'actionnaires :
 - Fabricants
 - Distributeurs
 - Organisations professionnelles

Adhérents : une équipe et des outils **à votre service**



Florence COLLOT

Directrice des relations
adhérents

06 75 47 78 64

florence.collot@valobat.fr

Responsables de secteur



Stéphanie JACOB

Responsable de secteur
Plastiques, Sols &
Menuiseries

06 78 82 00 02

stephanie.jacob@valobat.fr



Marine GIBERT

Responsable de secteur
Bois, plâtre & laines
minérales

06 78 82 04 63

marine.gibert@valobat.fr



Maximilien LECOINTE

Responsable de secteur
Inertes & métaux

06 74 73 64 96

maximilien.lecointe@valobat.fr

Centre de relation partenaires



Achille CHOAY

Responsable Relations
Partenaires



Manon SILHOL

Chargée Relation
Clientèle

adherents@valobat.fr

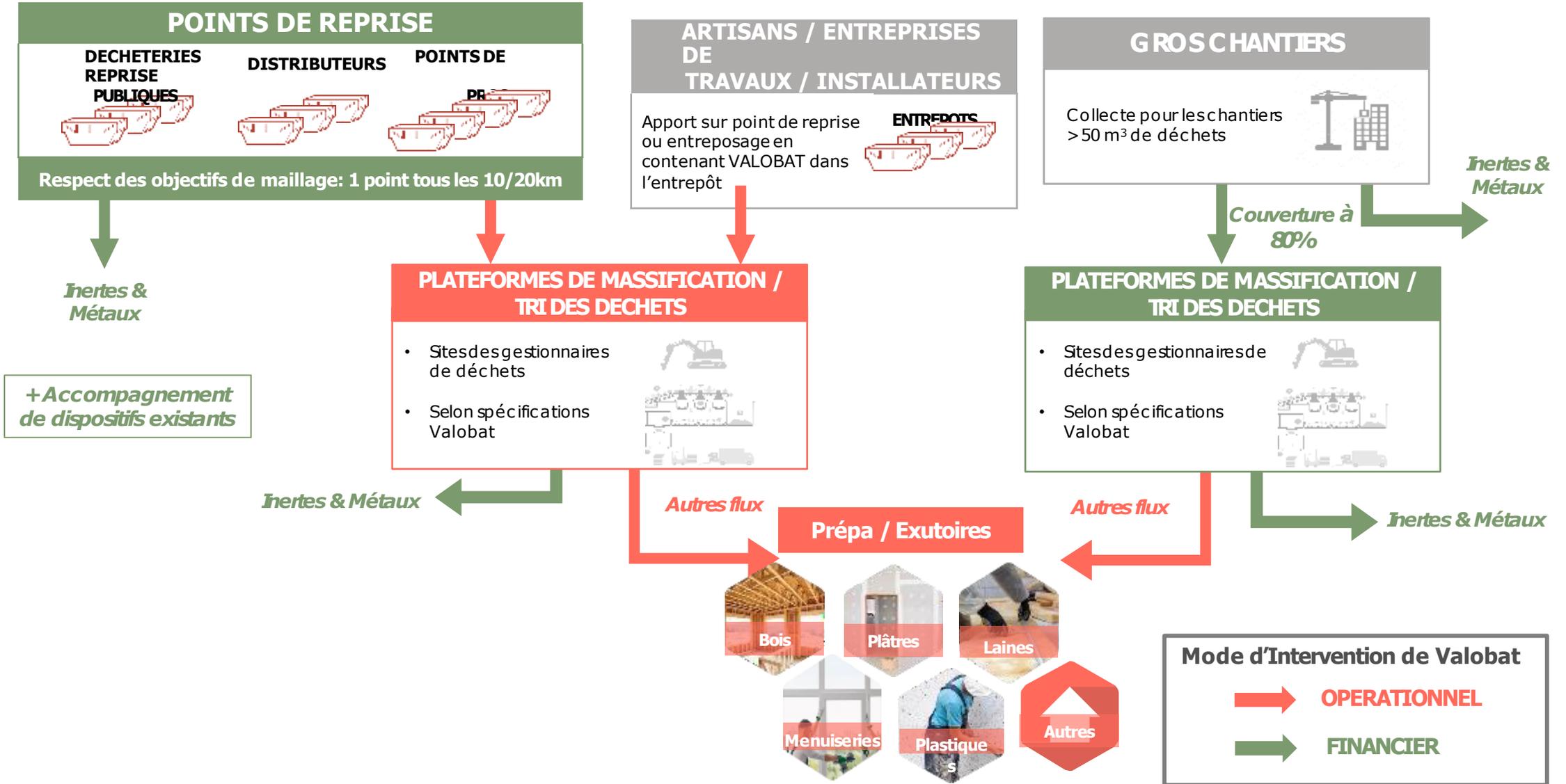
+ Centre
d'appel



12 personnes
formées

01 80 83 60 70

Un schéma opérationnel clair et concerté



L'équipe régionale de la Direction des opérations



Sébastien FLICHY
Directeur des Opérations
sebastien.flichy@valobat.fr



Marie-Armelle OLLIVIER
06 74 73 90 36
ma.ollivier@valobat.fr



Grégory ANTOINE
07 87 49 54 99
gregory.antoine@valobat.fr



Anne POILVET
06 78 24 23 36
anne.poilvet@valobat.fr



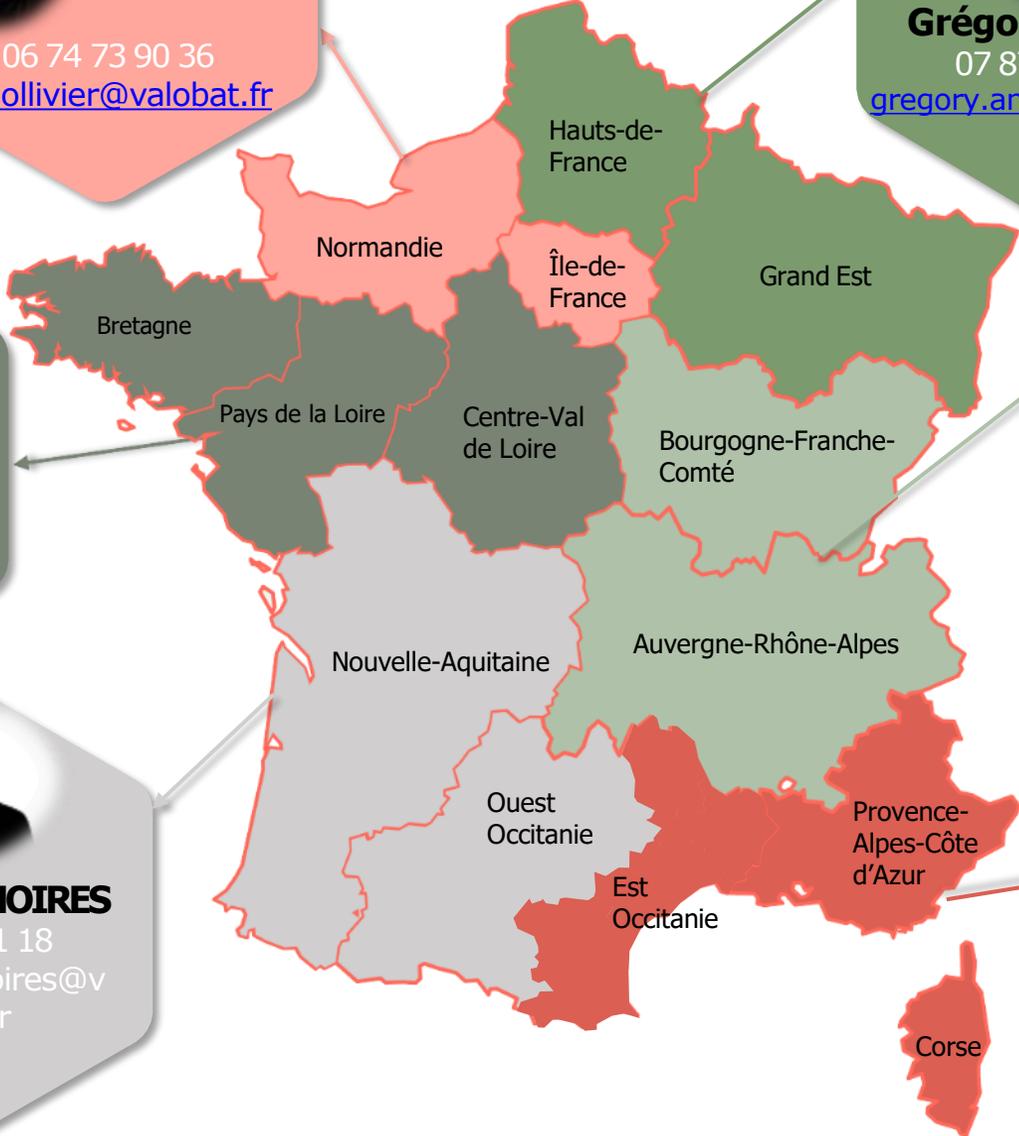
Olivier CASTAGNO
06 78 82 00 10
olivier.castagno@valobat.fr



Vincent DESMOIRES
07 85 97 11 18
vincent.desmoires@valobat.fr



Christelle PLASSCHAERT
christelle.plasschaert@valobat.fr





VALDELIA

Arnaud HUMBERT-DROZ



Valdelia

GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

FILIÈRE REP PMCB

**LE SAVOIR-FAIRE DE NOTRE ÉCO-ORGANISME
AU SERVICE DE LA FILIÈRE DU BÂTIMENT**

VALDELIA AGRÉÉ JUSQU'EN 2027

Éco-organisme à but non lucratif

Agréé par les pouvoirs publics pour organiser la collecte et le traitement des produits en fin de vie

DEPUIS 2012



Agréé sur la filière
REP des DEA professionnels

Valdelia, acteur de
l'économie circulaire



Une ambition renforcée
par la Loi AGEC

EN 2022



Agréé sur la filière
REP du Bâtiment



Agrément extension filière
des Eléments d'Ameublement
aux éléments de décoration textile

NOS AXES STRATÉGIQUES :

- Mettre les Adhérents au cœur du dispositif
- Développer la collecte des produits et matériaux en fin de vie
- Garantir la seconde vie des produits et matériaux

Feuille de route sur la filière PMCB



Valdelia, agréé pour la
catégorie 2 mentionnée à
l'article R.543-289 du
Code de l'environnement

1

DÉPLOIEMENT DÈS 2023 DES DISPOSITIFS DE COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET DIRECTEMENT SUR CHANTIER.

2

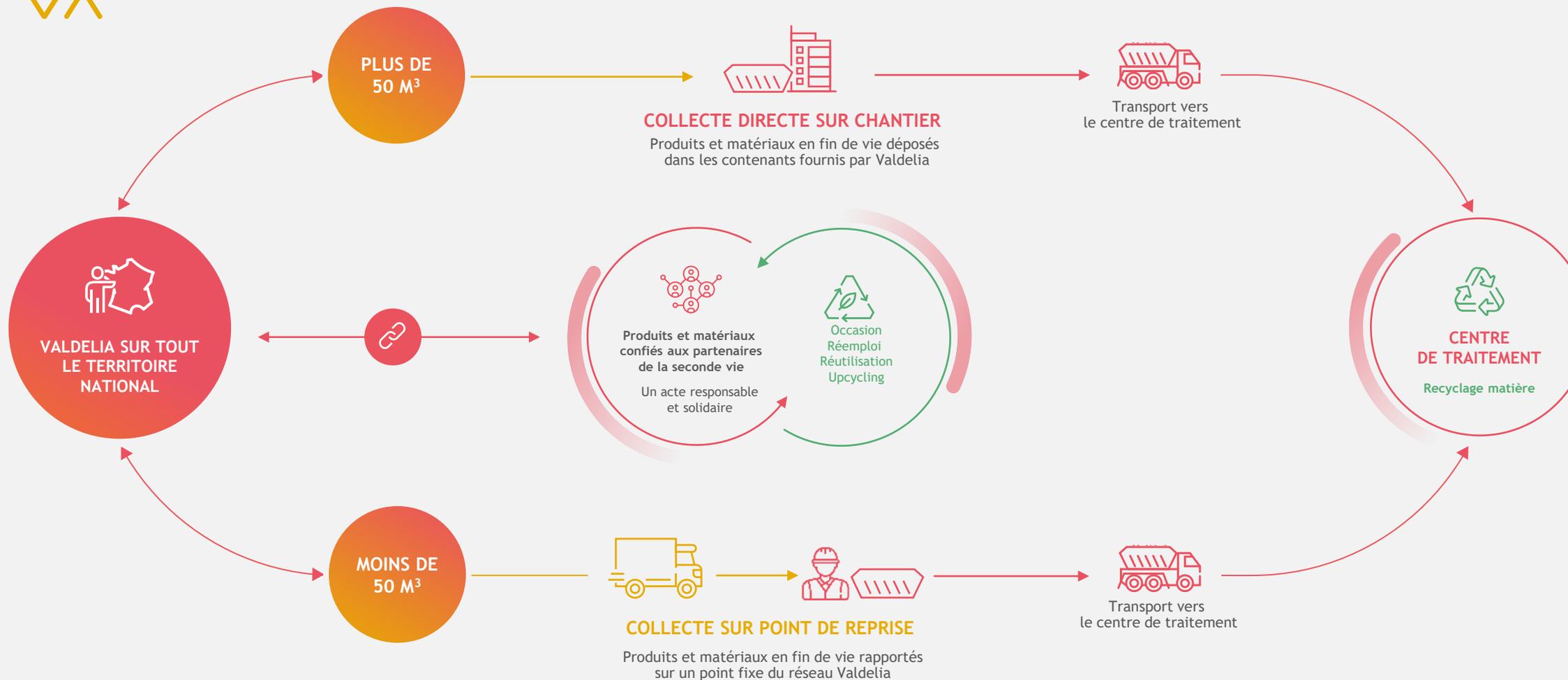
MISE EN PLACE D'UNE PROGRESSIVITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES TONNAGES DE PMCB ASSURANT AINSI LA MEILLEURE ACCEPTABILITÉ PAR LES PARTIES PRENANTES.

3

STRUCTURATION D'UNE POLITIQUE DE RÉEMPLOI, DE RÉUTILISATION, DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DES PMCB EN FIN DE VIE.

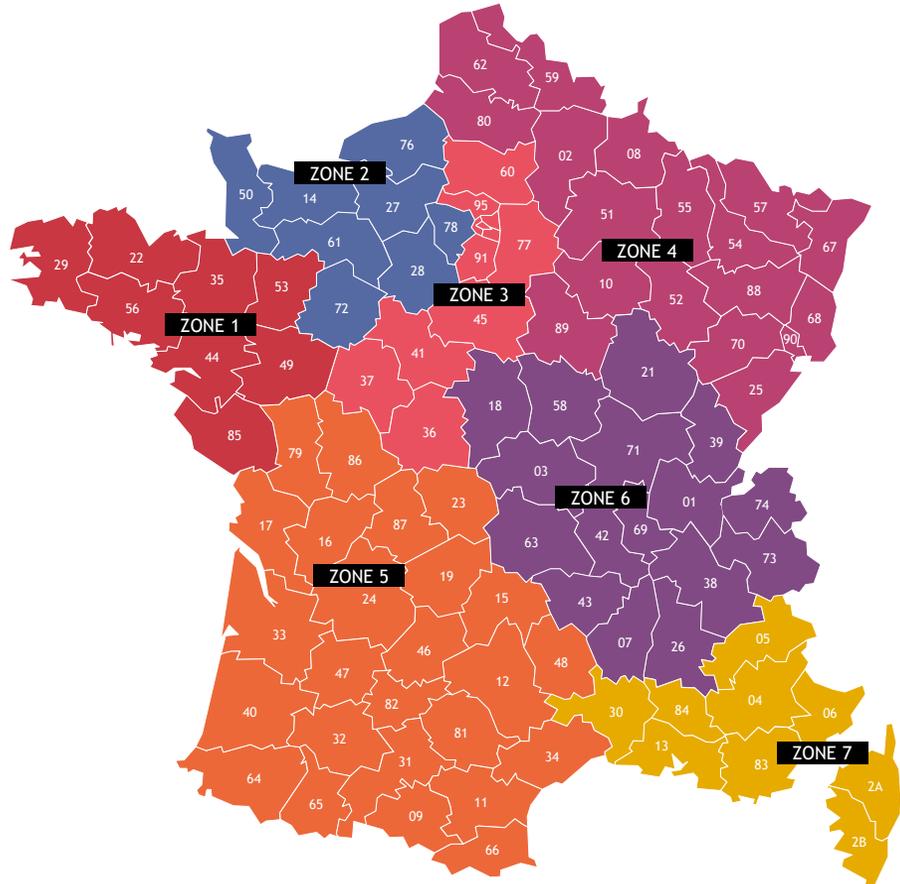
Une collecte adaptée à toutes les situations

Quel que soit le volume de déchets de PMCB à évacuer



Les atouts d'un fort ancrage territorial

Une expertise étendue à l'ensemble de la France



LA RÉUNION



MAYOTTE



MARTINIQUE



SAINT-PIERRE-
ET-MIQUELON



SAINT-MARTIN



GUYANE



GUADELOUPE

UNE CONNAISSANCE FINE DES
ACTEURS DE VOTRE TERRITOIRE



Un interlocuteur unique
dédié aux acteurs de l'ESS



Un interlocuteur unique
pour chaque zone géographique



Un interlocuteur unique
pour les DROM-COM

FILIÈRE REP PMCB



MERCI



Les enjeux de la Région Sud

REGION SUD / Barbara CHOLLEY

Les 4 éco-organismes



Territoire Région Sud

UNE RÉGION PEUPLÉE ...



En 2019

5,1 millions d'habitants
10^e région la plus peuplée de l'Union européenne

Sur 50 ans



population + 50 %

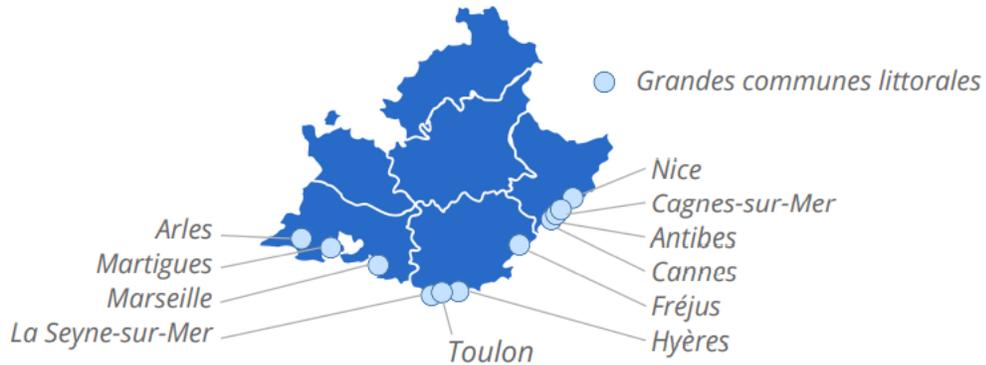


logements + 100 %

... CONCENTRÉE SUR LE LITTORAL



1 habitant sur 2 vit dans une **commune littorale**



Marseille + Nice

= 1/4 de la **population régionale**

UNE NATURE REMARQUABLE...



Provence-Alpes-Côte d'Azur

possède la plus grande **étendue d'espaces naturels** des régions françaises



Une **biodiversité remarquable**

près de trois quarts des espèces françaises



Neuf **parcs naturels régionaux** et quatre **parcs nationaux**

... MAIS DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX



Risque de **fragmentation** des espaces naturels



Forte **production de déchets** sensiblement plus forte et moins valorisée qu'en France



Importantes **émissions de gaz à effet de serre** (notamment industrielles)



La **voiture** de loin le moyen de **transport le plus utilisé**, même sur de courtes distances



Prélèvements en eau (2/3 pour l'agriculture)

Sources : INSEE et Connaissance-territoire.maregionsud.fr

Observatoire Régional des déchets et de l'Economie Circulaire - ORDEEC



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

TABLEAU DE BORD 2020
DE LA GESTION DES DÉCHETS EN
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

JUILLET 2022

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

LES CHIFFRES CLÉS 2018

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

QUI PRODUIT CES DÉCHETS ?
Les professionnels, les industriels, les ménages, les collectivités, les établissements publics, etc. Lorsque les déchets sont collectés par le service public, on parle de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA). Il peut s'agir par exemple de déchets produits par les ménages et collectés en porte-à-porte ou en point d'apport volontaire, de déchets des commerces (produits par les services techniques) tels que les déchets issus de l'entretien des espaces verts, du nettoyage des voiries, de l'assainissement, de déchets des administrations et des professionnels. Les déchets qui ne sont pas produits par les ménages sont des Déchets d'Activités Économiques (DAE).

24 millions de tonnes déchets produits et collectés
(215 millions de tonnes en France) dont **3,7 millions** de tonnes identifiées comme déchets ménagers et assimilés

65 000 tonnes de déchets/jour soit **2 700 camions bennes/jour**

837 000 tonnes de déchets dangereux (verres, solvants, piles, peintures...)

5,5 millions de tonnes de déchets non dangereux (matériaux abrasifs, papiers, cartons, textiles, métaux, plastiques...)

17,5 millions de tonnes de déchets inertes du BTP (pierre, gravats, sables, carrières...)

ZOOM 2018

DÉCHETS DE CHANTIER, ISSUS DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)

4

Un secteur économique producteur des **3/4** de la quantité de déchets en région Provence-Alpes Côte d'Azur.

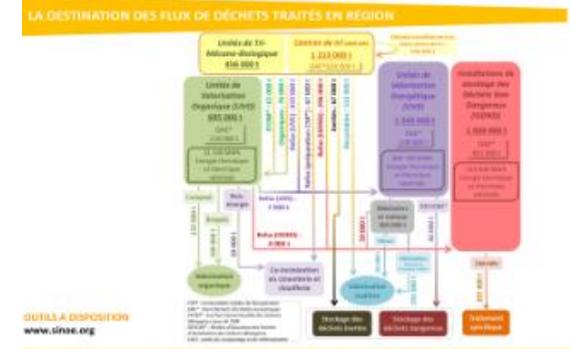
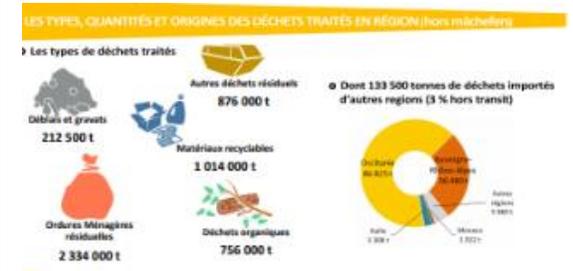
- 18,6 millions** de déchets de chantier sont produits par le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. **13,3 millions** de tonnes de déchets de chantier sont valorisés, soit **74 %** du gisement produit en région.
- Les **responsables** de la production des déchets de chantier sont les **maîtres d'ouvrages**. Le montant des travaux de la **commande publique** représente **2 778 M€ TTC**.
- Les acteurs impliqués dans le processus de **gestion** (traçabilité, tri, transport), et le **traitement** (recyclage, valorisation, traitement) des déchets de chantier sont des **entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics** **66 850 Etablissements** (dont **66 000** dans le secteur du Bâtiment), **122 770 salariés - 15,6 Millions d'€** de Chiffre d'Affaire.

Les déchets issus de chantiers du BTP :

- INERTES**: Verre, Terre, Gravats, Béton
- DÉCHETS NON DANGEREUX**: Plâtre, Bois et palettes, Plastiques, Métaux
- DÉCHETS DANGEREUX**: Amiante, Goudron, Bois traité, Batterie

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS & DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ZOOM 2018



Observatoire Régional des Déchets & de l'Économie Circulaire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.ordeec.org

Sources : INSEE et Connaissance-territoire.maregionsud.fr

ORDEEC et les gisements en région



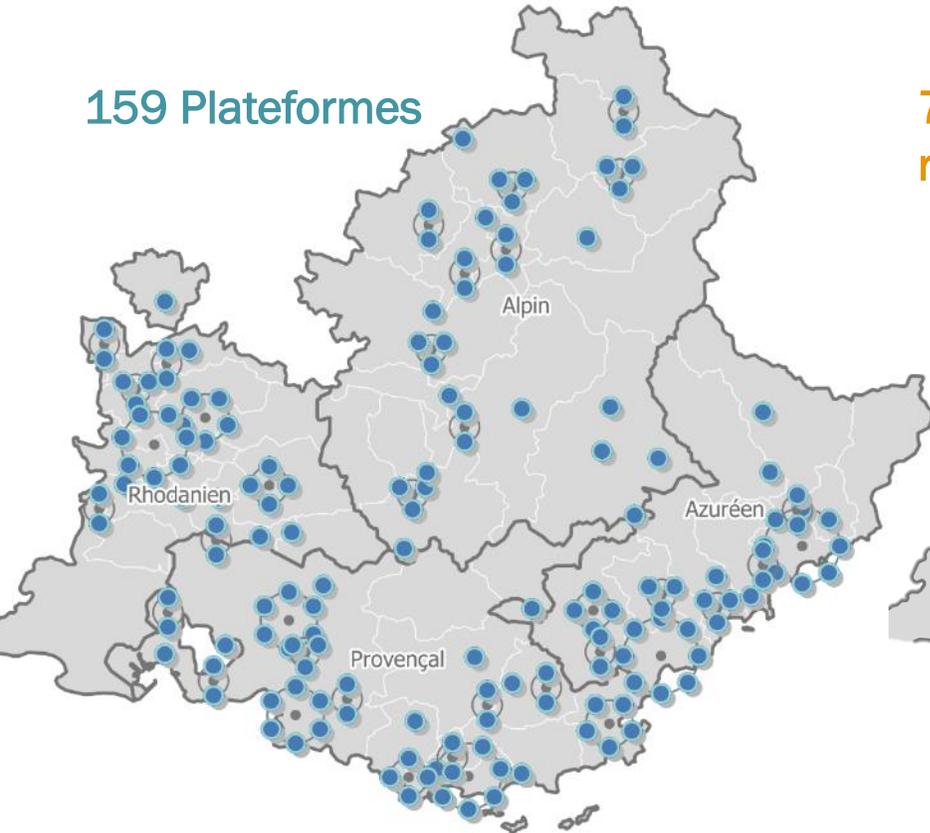
		REGION	
		2020	OBJECTIF min2025
Nombre d'installations - ENQUETE BTP	Plateformes (total)	159	162
	<i>Plateforme de tri</i>	13	
	<i>Plateforme de regroupement</i>	26	
	<i>Plateforme de recyclage</i>	120	
	Centrale d'enrobage	32	
	Carrière	77	
	ISDI	40	78
Total Enquête "BTP"		308	305
Nombre d'installations accueillant DAE et/ou inertes - ENQUETES ITOM / Collectivités	Déchèteries publiques (accueillant pro)	298	
	Déchèteries professionnelles	71	
	Centre de tri multimatériaux	15	
	ISDND	8	
Total Autres Enquêtes		392	

REGION : Collecte de **14 650 872 tonnes** de déchets identifiés « issus de chantiers du BTP »

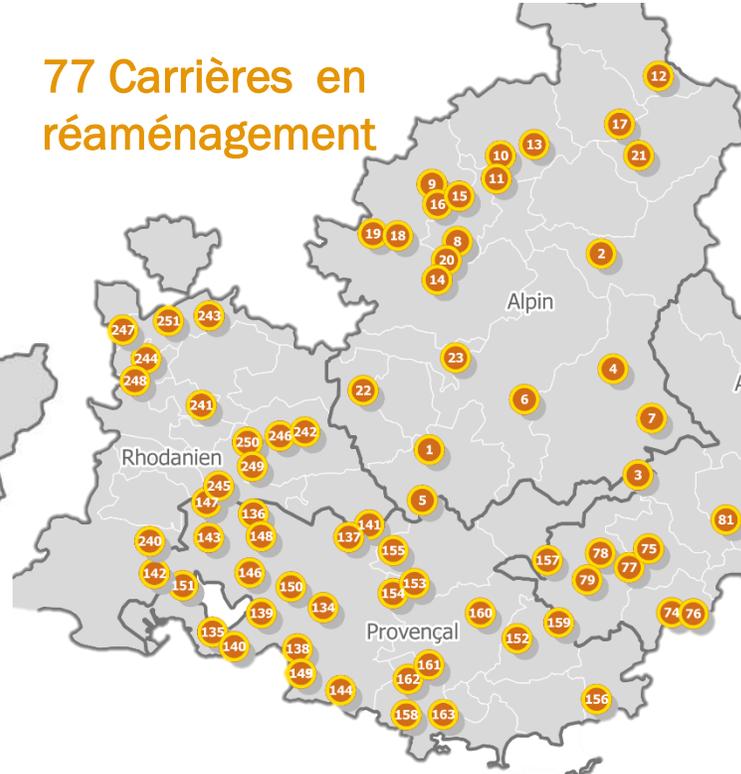
ORDEEC - le maillage territorial actuel



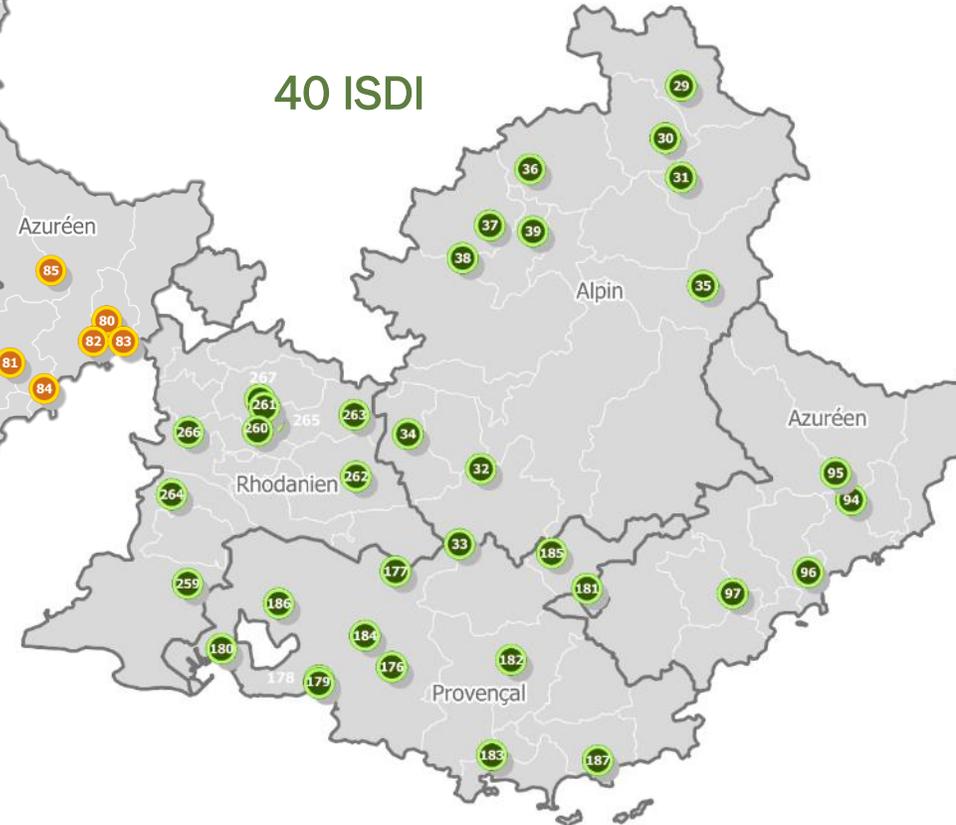
159 Plateformes



77 Carrières en réaménagement



40 ISDI

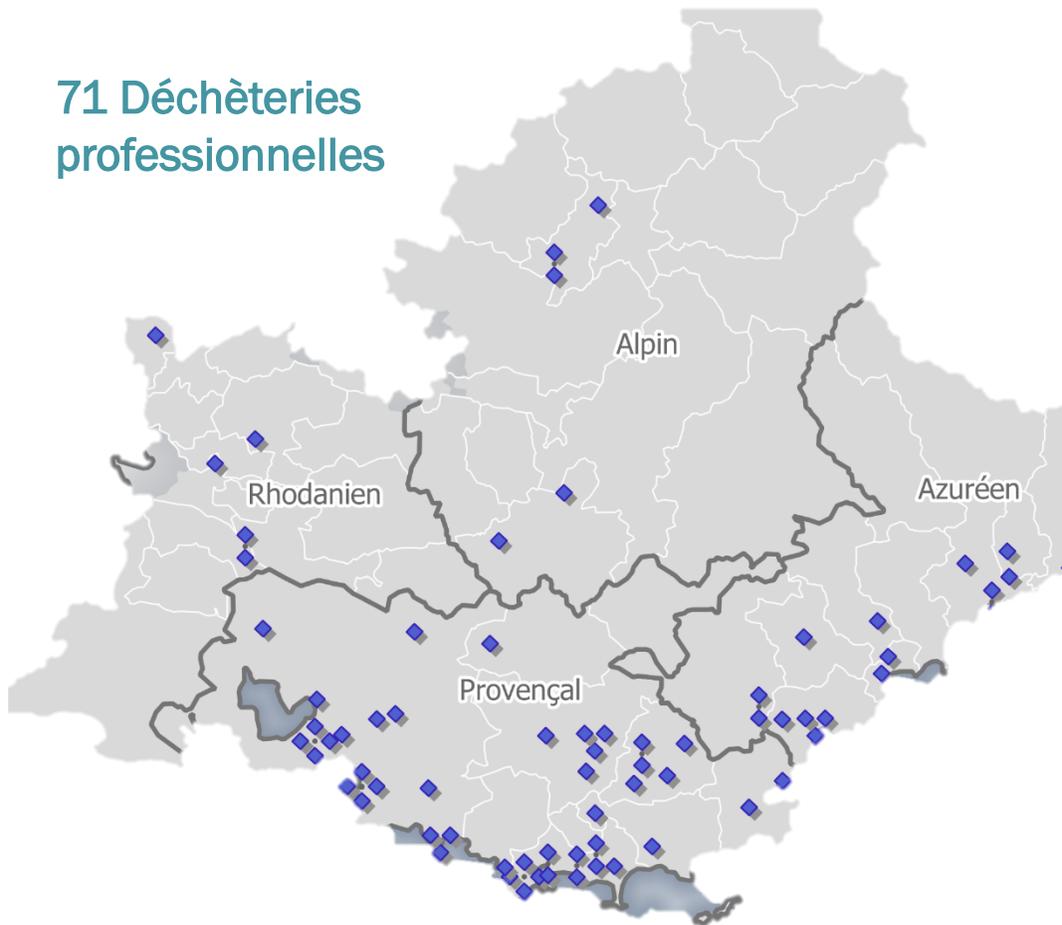


www.ordeec.org

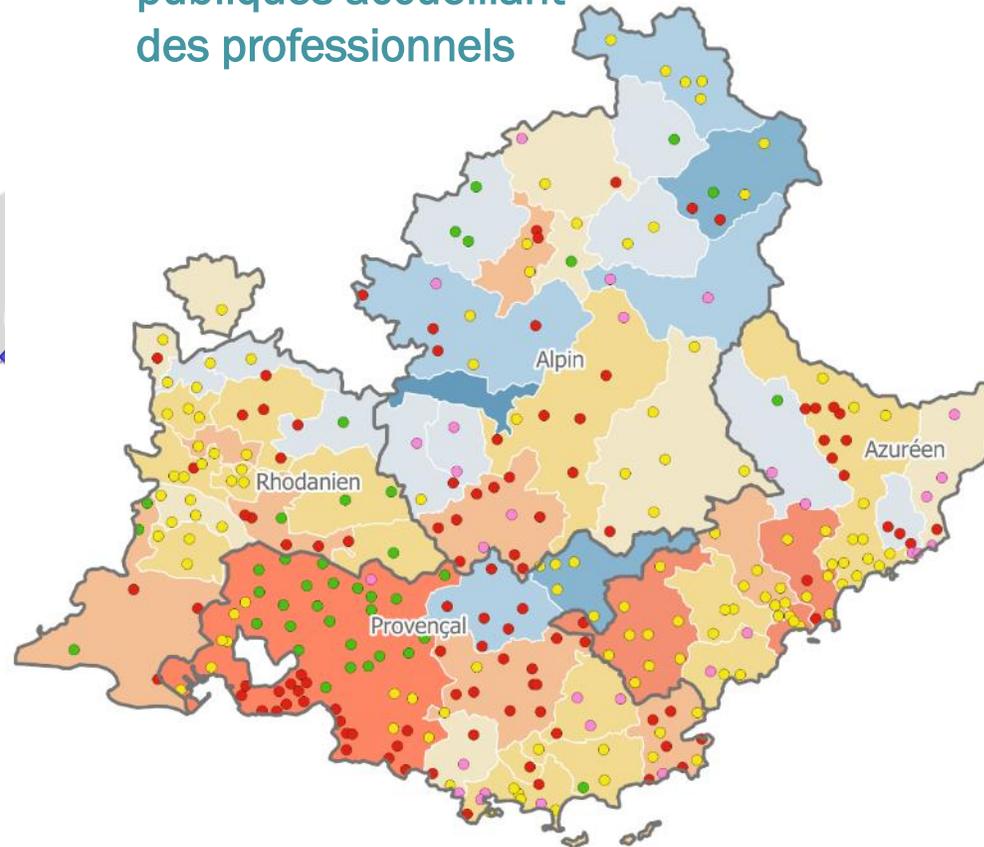
ORDEEC - le maillage territorial actuel



71 Déchèteries professionnelles



298 Déchèteries publiques accueillant des professionnels



www.ordeec.org



Actions régionales en matière de lutte contre les dépôts / installations illégaux : Flux >> 2Mt

- SRADDET (mise à jour) : **synthèse des actions** menées par les autorités compétentes pour prévenir et empêcher les abandons de déchets et pour faire disparaître les déchets illégaux de déchets
- **Ateliers Life** (dernier replay du 22/09/2022)
- un **Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) pour la lutte contre les décharges sauvages sur la commune de Marseille** a été mis en place depuis 2019 : plan d'actions et suivi
- La **DREAL PACA** lutte, depuis plusieurs années, contre des pratiques illégales en matière de gestion des déchets pouvant s'apparenter à des trafics.
- Région Sud : démarrage dans qq jours du **projet de POC spacial autour de l'identification de dépôts sauvages et infrastructures illégales** / test sur 6 zones (Var/BdR)





Clôture du webinaire

REGION SUD / Barbara CHOLLEY



Réseau des Acteurs du BTP

• Le Portail internet : 'Réseau des Acteurs du BTP | Déchets et Economie Circulaire' : Communauté sur la plateforme numérique RESEAU PRECI. ORG : [Les communautés de reseau-prec.org](https://www.reseau-prec.org): Réseau des Acteurs du BTP | Déchets et Economie Circulaire

- Agenda
- Actualités
- Ressources documentaires
- Forum

• Groupes de travail techniques GT# BTP | Déchets et Economie Circulaire

RGPD « J'accepte » : pour recevoir invitations aux GT#

Lien Internet : Accès aux CR et REPLAYS des GT#



Invitation | Groupe de Travail
BTP | Déchets et Economie Circulaire

**Le plâtre de A à Z :
Production, Déconstruction, Tri,
Recyclage, Valorisation,
Economie Circulaire.**



Jeudi 2 février 2023

>> 9h00 - 17h00

GT#8

Programme MATINEE : 9h30-12h

- Stratégie globale d'économie circulaire du territoire (Grand Avignon)
- Le plâtre dans la déconstruction : curage, tri, collecte, intégration dans les marchés et opérations de travaux
- Les process industriels de tri et préparation de matière première secondaire pour une valorisation : complexes d'isolation, briques plâtrières
- Le process industriel de fabrication de plaques de plâtre (ETEX)
- Exemple et retour d'expérience d'un projet de valorisation du plâtre dans le bâtiment

Pause déjeuner : 12h -14h

Programme APRES-MIDI : 14h30 - 17h

- Visite de l'usine de fabrication de plaques de plâtre ETEX à Carpentras

Réalisé dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART

EN PRESENTIEL
Avignon /
Carpentras

Inscription par mail auprès de Nathalie
VIZIALE (Région) : nviziale@maregionsud.fr

CONTACTS

- ✓ Région : Barbara CHOLLEY
bcholley@maregionsud.fr
- ✓ NEO ECO : Robin CRES

OUTILS d'ACCOMPAGNEMENT pour intégrer l'EC dans les marchés et opérations de travaux

Projet Européen LIFE IP SMART WASTE



La **démarche d'accompagnement** : sensibiliser les acteurs et favoriser leur montée en compétence afin de **faire évoluer les pratiques** pour **économiser les ressources** primaires, **prévenir** la production de déchets, savoir **gérer les déchets** produits, **utiliser les ressources secondaires** et matériaux issus du recyclage de déchets dans tout projet de construction, réhabilitation, travaux publics et aménagement : bref, pour résumer proposer divers outils pratiques permettant d' « **intégrer l'économie circulaire aux marchés, opérations et chantiers de travaux du BTP** ».

- ⇒ Découvrir la [Démarche d'accompagnement des maîtres d'ouvrage en région Sud](#)
- ⇒ Découvrir le [Kit de sensibilisation et d'accompagnement pour l'intégration de l'Economie Circulaire dans le BTP](#)
- ⇒ Découvrir le [Guide N°1 « Intégrer l'Economie Circulaire dans les marchés et opérations de travaux du Bâtiment »](#)
- ⇒ Découvrir le [Guide N°2« Diagnostic PEMD »](#) et son [Annexe « CCTP Réalisation d'un diagnostic PEMD .doc»](#)
- ⇒ Découvrir le [Guide N°3 « Intégrer l'Economie Circulaire dans les marchés et opérations de Travaux Publics »](#)
- ⇒ Découvrir le [Guide N°4 « Utiliser les Ressources Secondaires dans le BTP »](#)



OUTILS d'ACCOMPAGNEMENT pour intégrer l'EC dans les marchés et opérations de travaux

Projet Européen LIFE IP SMART WASTE

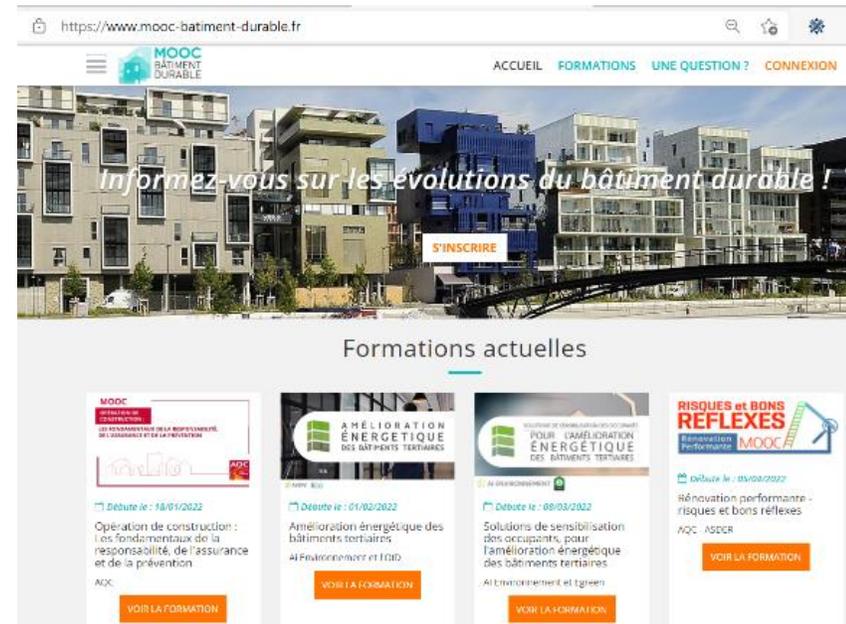


MOOC déchets et BTP | Intégrer l'EC aux marchés et opérations de travaux



Début 2023

- Formation courte de 5 à 10 heures en vidéos + auto-évaluations quizz + ateliers live
- Cibler un 'Public élargi' : tous les MOA mais aussi autres acteurs de la construction, en Région Sud ...mais aussi reste de la France
- Hébergement sur la Plateforme MOOC Bâtiment Durable de l'Ademe





REP PMCB

Travaux à venir



Maillage territorial



Décret:

Création d'un réseau de points de maillage:

- A 10km en moyenne du lieu de production de déchets, ou 20km selon la zone d'emploi
- Accueillant tous les flux de déchets
- Avec une zone de réemploi
- 50% acceptant les déchets dangereux
- En concertation avec les collectivités

Précisions cahier des charges:

- 20km si densité population et % emplois dans la construction de la zone d'emploi < moyenne nationale
- Chaque particulier ou professionnel doit pouvoir accéder à un point de maillage à 10km en moyenne (ou 20km), sachant qu'un point de maillage peut accepter uniquement les particuliers ou les pro ou les deux

Travaux

	Calendrier	Coordination
Elaboration du projet de maillage	10 mois après agrément	Oui

Progressivité du déploiement

	31/12/2024	31/12/2026
Mise en service des installations nouvelles ou réalisation des aménagements nécessaires	50% pour chaque région	100%

Réemploi-réutilisation

Objectif quantitatif : 5% d'ici 2028

Année concernée (à compter de)	2024	2027
Pourcentage minimal de PMCB usagés qui ont fait l'objet d'une opération de réemploi ou une opération de préparation en vue de la réutilisation	2%	4%

Travaux

	Calendrier	Coordination
Plan d'actions pour développer le réemploi-réutilisation, dont modalités de soutien financier des acteurs du réemploi	6 mois après agrément	Oui
Mise en place de zones de réemploi (obligatoire pour les points de maillage)	Cf progressivité du maillage	Oui
Evaluation des quantités de PMCB réemployés/réutilisation et révision possible de l'objectif	2024	Oui

Objectifs de collecte, recyclage, valorisation

Objectif réglementaire de valorisation : **70%** (loi TECV 2016, objectif européen) - Taux actuel : **67%** avec des performances très inégales selon flux

Catégorie 1 (minéraux) 30 million tonnes

Catégorie 2 (hors minéraux) 10 millions tonnes

Objectifs de recyclage et valorisation

Année concernée (à compter de)	2024	2027
Taux de recyclage	35%	43%
Taux de valorisation (y compris le remblayage)	77%	88%

Actuel

33%

77%

Année concernée (à compter de)	2024	2027
Taux de recyclage	39%	45%
Taux de valorisation	48%	57%

Objectifs de recyclage pour certains flux

Année concernée (à compter de)	2024	2027
Béton	60%	60%

Année concernée (à compter de)	2024	2027
Métal	90%	90%
Bois	42%	45%
Plâtre	19%	37%
Plastiques	17%	24%
Verre	4%	18%

Actuel

90%

41%

16%

17%

3%

Les Contacts Région



- **Chef de service Economie Circulaire et Déchets**
vvolland@mareregionsud.fr
- **Référente Déchets du BTP**
bcholley@mareregionsud.fr
- **Equipe Life IP Smart Waste**
adecazenove@mareregionsud.fr
gevrard@mareregionsud.fr
mabadie@mareregionsud.fr
nviziale@mareregionsud.fr
- **Chargé de mission SECD**
ogairaldi@mareregionsud.fr



**Merci de votre
attention**

